

Domat droit public

RAPHAËL ROMI

Droit de l'environnement

**À jour
des lois
Grenelle
1 et 2**

7^e édition

Montchrestien

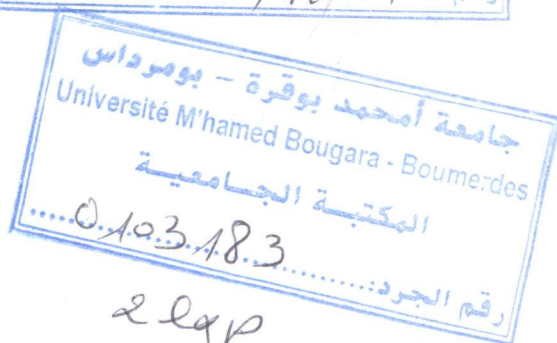
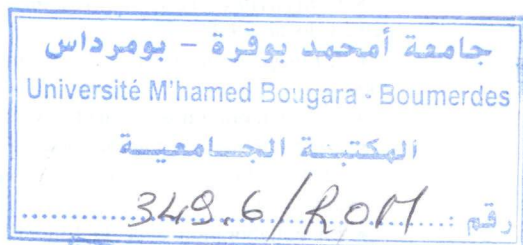
lextenso éditions

Domat droit public

Droit de l'environnement

Raphaël ROMI

Professeur agrégé de droit,
Chaire Jean Monnet de droit européen
de l'environnement,
Doyen honoraire de la Faculté de droit
et de sciences politiques de Nantes,
Conseiller Développement durable auprès
du Président de l'Université de Nantes.



7^e édition

Montchrestien

lextenso éditions

TABLE DES MATIÈRES

TITRE		
PRÉLIMINAIRE	LES DIFFICULTÉS D'UNE DÉFINITION DE LA MATIÈRE	1
CHAPITRE 1	LES CARACTÉRISTIQUES DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT : DES DIFFICULTÉS D'UNE DÉFINITION DE LA MATIÈRE	5
SECTION 1.	UN DROIT CARREFOUR	5
§ 1.	Une matière au carrefour de plusieurs droits	5
A.	Une matière au carrefour du droit interne et du droit international	5
B.	Une matière au carrefour du droit privé et du droit public	6
§ 2.	Un droit au carrefour de l'économie et de l'écologie scientifique	7
A.	Une transversalité revendiquée dans la conception du droit	7
B.	Une transversalité de facto refusée dans l'élaboration du droit	11
SECTION 2	UN DROIT AUTONOME	14
§ 1.	La définition d'un objet	14
A.	L'environnement	15
B.	La nature	16
C.	Les pollutions et les nuisances	19
§ 2.	La définition des objectifs	20
A.	Le choix idéal de l'unicité de l'objectif : le « nouveau contrat naturel »	20
B.	Le choix raisonnable : pluralité et clarté des objectifs	21
CHAPITRE 2	L'ENJEU PRINCIPAL : ASSEoir UNE COLLABORATION MESURÉE ENTRE SCIENCE ET DROIT	23
SECTION 1	UNE COLLABORATION NÉCESSAIRE ET MULTIFORME	24
§ 1.	La nécessité	25
§ 2.	La diversité	27
SECTION 2	UN DIALOGUE À RÉNOVER	29
§ 1.	La question de l'« objectivité »	29
§ 2.	Les facteurs de résistance au scientisme	32
Première partie	LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT	37
TITRE I	L'OBLIGATION DE PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT	39
CHAPITRE 1	LA DIVERSITÉ DES SOURCES	41
SECTION 1	L'ENCADREMENT NORMATIF INTERNATIONAL ET EUROPÉEN	41
§ 1.	L'encadrement international	42
§ 2.	L'encadrement européen	50
§ 3.	L'organisation mondiale du commerce, obstacle à la construction d'un droit international du développement soutenable ?	58

SECTION 2	LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA CONSTITUTION.....	63
§ 1.	L'acceptation de la constitutionnalisation du droit à l'environnement.....	65
A.	Le curieux du véhicule.....	65
B.	Le risque du pilote.....	67
§ 2.	Le refus de la constitutionnalisation du droit de l'environnement.....	69
A.	Une musique sans portée.....	70
B.	Une portée sans musique.....	70
SECTION 3	LES RÔLES DÉVOLUS AU POUVOIR LÉGISLATIF ET AU POUVOIR RÉGLEMENTAIRE.....	73
CHAPITRE 2	LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE DROIT POSITIF INTERNE.....	75
SECTION 1	L'OBLIGATION LÉGISLATIVE DE PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT.....	76
§ 1.	L'affirmation originelle : la prise en compte ponctuelle.....	77
§ 2.	La transcription de la directive plans – programmes.....	86
§ 3.	L'ardente obligation déclinée par les lois « Grenelle ».....	88
§ 4.	Le contrôle contentieux de l'obligation de prendre en compte l'environnement.....	92
SECTION 2	L'OBLIGATION DE PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET PROCÉDURE D'AMÉNAGEMENT.....	102
§ 1.	La prise en compte par les documents d'urbanisme : réception du principe et ambiguïté de ses applications.....	102
§ 2.	La prise en compte de l'environnement dans le cadre des enquêtes publiques.....	107
TITRE II	LES PRINCIPES DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT.....	115
CHAPITRE 1	LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION.....	117
SECTION 1	DE LA LÉGALISATION À LA « CONSTITUTIONNALISATION » DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION.....	117
SECTION 2	LES IMPLICATIONS DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION.....	119
CHAPITRE 2	LE PRINCIPE DE PRÉVENTION.....	125
SECTION 1	L'INTÉGRATION JURIDIQUE DES RISQUES DE CATASTROPHES.....	125
SECTION 2	LA NATURE JURIDIQUE DE LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS.....	129
CHAPITRE 3	LE PRINCIPE « POLLUEUR-PAYEUR ».....	139
SECTION 1	DE L'ÉNONCIATION DE NORMES ET DE SEUILS À L'ÉNONCÉ DU PRINCIPE « POLLUEUR-PAYEUR ».....	139
§ 1.	L'inévitable énonciation de normes et de seuils.....	140
§ 2.	La formulation du principe « pollueur-payeur ».....	141
SECTION 2	LA MISE EN ŒUVRE PAR LA FISCALITÉ ET PAR LES SYSTÈMES DE RESPONSABILITÉ.....	142
§ 1.	Fiscalité écologique ou écologisation de la fiscalité ?.....	142
§ 2.	La responsabilité écologique.....	146
A.	Vieilles recettes.....	146
B.	« Nouvelles » réparations.....	148
CHAPITRE 4	LA RECHERCHE DE L'ACCEPTABILITÉ DES DÉCISIONS : DU DROIT À L'INFORMATION AU DROIT À LA PARTICIPATION.....	161
SECTION 1	DÉMOCRATIE ET CHOIX D'ENVIRONNEMENT.....	162

§ 1.	Démocratie et environnement : la conceptualisation internationale	162
§ 2.	La communication des documents administratifs et des données d'environnement, préalable nécessaire à la démocratisation des décisions d'environnement	165
§ 3.	Quel pouvoir de choisir ?	169
SECTION 2	VERS UNE EFFECTIVITÉ DU PRINCIPE DE PARTICIPATION ?	176
§ 1.	Les balbutiements de la participation	177
A.	Concertation, information, participation	178
B.	Les concrétisations du principe de participation	181
§ 2.	La participation des associations	185
A.	Le processus du Grenelle environnement	186
B.	La place des associations agréées dans les instances consultatives locales	187
§ 3.	La fonction contentieuse des associations	189
Deuxième partie L'ADMINISTRATION DE L'ENVIRONNEMENT		193
TITRE I	L'ADMINISTRATION D'ÉTAT	197
CHAPITRE 1	L'ADMINISTRATION CENTRALE : UNE ADMINISTRATION ÉCLATÉE AUX TROP FAIBLES MOYENS	199
SECTION 1	DU MINISTÈRE AU RABAI AU MINISTÈRE « ATTRAPE – TOUT »	199
§ 1.	Le « ministère de l'impossible »	199
§ 2.	Les moyens budgétaires du ministère chargé de l'environnement	203
SECTION 2	LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT : OUTILS OU DOUBLONS ?	206
CHAPITRE 2	LES SERVICES EXTÉRIEURS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	213
SECTION 1	DES COMPÉTENCES RÉDUITES DES DRAE	214
SECTION 2	... AUX COMPÉTENCES « GLOBALES » DES NOUVELLES DIRECTIONS	215
CHAPITRE 3	LE RÔLE CENTRAL DU PRÉFET ET LA FRÉQUENCE DU RECOURS AU MINISTRE ET AU GOUVERNEMENT	221
SECTION 1	LE PRÉFET, GARANT DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET AUTORITÉ DE POLICE SPÉCIALE	222
§ 1.	Le rôle du préfet en matière de protection de la nature	222
§ 2.	L'importance des pouvoirs de police des préfets	224
SECTION 2	LA FRÉQUENCE DU RECOURS AU MINISTRE ET AU GOUVERNEMENT : UNE DÉCONCENTRATION VOLONTAIREMENT INACHEVÉE	225
§ 1.	Les limites de la déconcentration en matière de protection de la nature et de gestion de la faune	225
§ 2.	Un exemple topique : le partage des pouvoirs en matière d'inscription et de classement des sites et de gestion du patrimoine	227
TITRE II	L'ADMINISTRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA DÉCENTRALISATION	231
SOUS-TITRE I	LES LIMITES DE LA DÉCENTRALISATION TERRITORIALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	233
CHAPITRE 1	LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	235
SECTION 1	LA GESTION D'ESPACES NATURELS SENSIBLES PAR LES DÉPARTEMENTS	235
§ 1.	Le champ de la compétence en matière d'espaces naturels sensibles	235

	§ 2. L'avenir de la politique départementale d'espaces sensibles	239
	A. Les difficultés du système	239
	B. Les adaptations du système	240
SECTION 2	LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES, PRÉVENTION DES RISQUES, POLITIQUES DES DÉCHETS ET DE L'EAU	241
	§ 1. Le rôle des départements en matière de lutte contre les incendies et de prévention des risques	242
	§ 2. Politiques des déchets et de l'eau	243
CHAPITRE 2	LES POLITIQUES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	247
SECTION 1	DES COMPÉTENCES ENCORE EXTENSIBLES MAIS LARGEMENT UTILISÉES	248
	§ 1. Les compétences des régions de droit commun	248
	A. Compétences d'initiative et compétences consultatives	248
	B. La participation des régions à la planification et ses prolongements institutionnels	252
	§ 2. Les compétences des régions à statut particulier	259
	A. Les compétences de la région Corse	259
	B. Les compétences des collectivités d'outre-mer	266
SECTION 2	LA DIVERSITÉ DES FINANCEMENTS DES POLITIQUES RÉGIONALES D'ENVIRONNEMENT ET SES IMPLICATIONS	268
	§ 1. L'intégration des préoccupations environnementales dans la planification	268
	§ 2. L'importance des financements européens du développement régional et de la protection de l'environnement	270
CHAPITRE 3	LES COMPÉTENCES COMMUNALES	275
SECTION 1	LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT STRICTO SENSU	276
	§ 1. Les pouvoirs de police du maire	276
	§ 2. La création et la gestion de services publics locaux	281
SECTION 2	LES COMPÉTENCES DES COMMUNES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	284
	§ 1. Les PLU : des outils pour la protection et la gestion de l'environnement ? (rappel)	284
	§ 2. Les permis de construire et l'administration de l'environnement : des pouvoirs et devoirs du maire à la timidité du juge (rappel)	287
	§ 3. Les options d'aménagement : vers l'intégration des risques et des conditions écologiques dans la planification de l'espace ?	289
	§ 4. Les compétences de proposition et de consultation	290
SECTION 3	L'INTERCOMMUNALITÉ ET L'ENVIRONNEMENT	291
SOUS-TITRE II	LE RECOURS À LA DÉCENTRALISATION TECHNIQUE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : UN MARIAGE DE RAISON ?	295
CHAPITRE 1	LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL	297
SECTION 1	LA NATURE JURIDIQUE ET LES MOYENS DU CONSERVATOIRE	297
	§ 1. L'organisation : un établissement public administratif de l'état doté d'antennes locales	297
	§ 2. Les moyens du Conservatoire	298
SECTION 2	LA PRATIQUE DES OUTILS CONVENTIONNELS	299



CHAPITRE 2	LES PARCS NATIONAUX ET LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX	
SECTION 1	LES PARCS NATIONAUX : PENSER « NATIONALEMENT » L'ADMINISTRATION LOCALE	303
§ 1.	Les objectifs et la création des parcs nationaux	303
§ 2.	La réglementation dans les parcs nationaux	306
SECTION 2	LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX : À LA RECHERCHE DE L'ÉQUATION RÉCONCILIANT PROTECTION ET DÉCENTRALISATION	311
§ 1.	Les objectifs : réellement concilier protection et développement local	312
§ 2.	La création et la gestion des PNR : une recherche de la souplesse et de la décentralisation (rappel)	312
CHAPITRE 3	L'ADMINISTRATION DE L'EAU EN FRANCE : UNE CONCILIATION MIRACULEUSE ENTRE DÉCONCENTRATION ET DÉCENTRALISATION ?	
SECTION 1	L'ORGANISATION DE LA GESTION	317
§ 1.	Le bassin, unité géographique de gestion	317
§ 2.	L'administration des bassins	318
SECTION 2	LES PROBLÈMES ADMINISTRATIFS DE LA GESTION DE L'EAU	320
§ 1.	Les problèmes de coordination au niveau des bassins	321
§ 2.	La place des niveaux traditionnels d'administration déconcentrée dans la gestion de l'eau	321
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE		323
Troisième partie LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE		
TITRE		325
PRÉLIMINAIRE	LA DÉFINITION DES OBJECTIFS : LE MAINTIEN DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	
SECTION 1	LES DONNÉES DU PROBLÈME	327
§ 1.	La nécessaire prise en compte de la biodiversité	327
§ 2.	Le paramètre humain	328
SECTION 2	LES DIFFICULTÉS D'UNE TRADUCTION JURIDIQUE ET POLITIQUE DU PROBLÈME	329
TITRE I	DE LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES...	333
CHAPITRE 1	LA PROTECTION DES ESPÈCES MENACÉES	
SECTION 1	L'ÉDICTION DE LISTES D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES PROTÉGÉES	335
§ 1.	L'établissement de listes d'espèces	335
§ 2.	La réglementation d'activités concernant certaines espèces	341
SECTION 2	L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA PROTECTION	343
CHAPITRE 2	LA GESTION DES ESPÈCES	
SECTION 1	LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE	355
§ 1.	L'organisation juridique de la chasse en France	355
A.	La nature juridique et les missions des FDC	356
B.	L'organisation dans les départements soumis à la loi Verdeille	360
§ 2.	La conciliation entre chasse et protection des espèces	363
A.	L'application en France de la directive européenne de 1979	363
B.	Le problème des chasses traditionnelles	370

TABLE DES MATIÈRES

§ 3.	La réforme du droit de la chasse par la loi sur le développement des territoires ruraux : une évolution favorable au maintien de la diversité biologique ?	373
§ 4.	Le régime juridique de la pêche	377
SECTION 2	LA GESTION DES OGM	379
§ 1.	Les principes	381
§ 2.	La transparence et l'information	387
§ 3.	L'organisation des responsabilités	392
TITRE II	... À LA CONSERVATION DES HABITATS	395
CHAPITRE 1	LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES SENSIBLES	397
SECTION 1	LA DÉTERMINATION DES ESPACES SENSIBLES À PROTÉGER	397
§ 1.	Les déterminations internationales	397
A.	Les conventions internationales	398
B.	Les directives européennes	401
§ 2.	Les déterminations nationales	404
A.	Les déterminations législatives	404
B.	ZNIEFF et inventaires	407
SECTION 2	LES MÉTHODES DE PROTECTION	412
§ 1.	Les protections permanentes	412
A.	La protection en montagne	412
B.	La protection sur le littoral	417
C.	La protection de la trame verte et bleue	426
§ 2.	Les moyens de la protection	427
A.	L'institution d'un parc naturel national ou d'un parc naturel régional, le conservatoire du littoral (rappel)	428
B.	Les arrêtés de biotopes et les réserves naturelles	428
C.	L'appropriation publique	435
D.	Les particularités de la gestion des sites Natura 2000	437
E.	Les autres méthodes (les procédés conventionnels et la gestion par des associations)	440
CHAPITRE 2	AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	447
SECTION 1	L'AGRICULTURE CONTRE L'ENVIRONNEMENT ?	447
SECTION 2	LA RECHERCHE D'UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT	459
Quatrième partie LE DROIT DES POLLUTIONS ET NUISANCES		465
TITRE PRÉLIMINAIRE	LA DÉFINITION DES OBJECTIFS : LA RECHERCHE D'UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE	467
TITRE I	L'ENCADREMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	471
SECTION 1	LE DROIT DES INSTALLATIONS CLASSÉES	471
SECTION 2	L'INTÉGRATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR L'ENTREPRISE	484
§ 1.	Les audits d'environnement et les éco-labels	484
A.	Les audits	485
B.	Les procédures de labels « environnement »	486

§ 2.	Les aides « écologiques » et le « mieux-disant environnemental » dans les marchés publics.....	487
A.	Les aides écologiques.....	487
B.	La prise en compte des critères environnementaux dans les marchés publics.....	490
TITRE II	LE DROIT DES POLLUTIONS	493
CHAPITRE 1	CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POLLUTION DE L'AIR	495
SECTION 1	LE CONTEXTE ÉCOLOGIQUE ET JURIDIQUE GLOBAL.....	495
§ 1.	L'importance de la dynamique internationale et européenne.....	496
§ 2.	Les aléas européens et français de la lutte contre le changement climatique.....	499
SECTION 2	VERS UNE GESTION GLOBALE.....	502
§ 1.	L'héritage.....	502
§ 2.	La loi de 1996 : deuxième étape.....	505
§ 3.	La troisième étape : la liaison air/climat/énergie, les apports de la loi Grenelle 2.....	515
CHAPITRE 2	LE DROIT DE L'EAU	523
SECTION 1	LA STRUCTURE GÉNÉRALE DU DROIT DE L'EAU.....	523
§ 1.	Les difficultés de la conceptualisation.....	524
§ 2.	Le recours au principe de planification.....	525
SECTION 2	UNE POLICE.....	530
§ 1.	La panoplie des compétences.....	530
§ 2.	Les modalités d'exercice des pouvoirs de police.....	531
§ 3.	Information et responsabilisation des particuliers.....	534
SECTION 3	UNE GESTION.....	537
§ 1.	Une gestion territoriale : le partage des compétences.....	537
§ 2.	Un ensemble de services publics : une régulation publique inachevée.....	539
A.	La transparence des coûts et des prix.....	540
B.	La limitation des délégations de service public en matière d'eau.....	542
CHAPITRE 3	LA POLLUTION CHIMIQUE	545
SECTION 1	VERS UN SYSTÈME GLOBAL DE CONTRÔLE ET DE PRÉVENTION.....	546
§ 1.	Le soubassement européen.....	546
§ 2.	La mise en œuvre en France.....	547
SECTION 2	LA RÉGULATION JURIDIQUE DE LA POLLUTION PAR LES PESTICIDES ET BIOCIDES.....	548
§ 1.	Le régime juridique des pesticides et biocides.....	549
A.	Les biocides.....	549
B.	Les pesticides.....	553
§ 2.	Le régime juridique des nitrates.....	560
SECTION 3	LA RECHERCHE D'UNE DÉMARCHÉ PRÉVENTIVE ET INTÉGRÉE : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.....	562
§ 1.	L'organisation de l'agriculture biologique.....	563
§ 2.	Le contrôle de la qualité d'agriculteur biologique.....	564
TITRE III	LE DROIT DES NUISANCES	567
CHAPITRE 1	LE RÉGIME JURIDIQUE DES DÉCHETS	569
SECTION 1	L'APPRÉHENSION JURIDIQUE DES DÉCHETS.....	569
§ 1.	La définition des déchets.....	570
§ 2.	Les objectifs de l'administration des déchets.....	571

SECTION 2	LES PRINCIPES DE LA GESTION DE DÉCHETS.....	574
§ 1.	Le principe de proximité	575
§ 2.	Le principe d'information.....	576
§ 3.	Le principe de planification	577
SECTION 3	LES MOUVEMENTS DE DÉCHETS.....	582
§ 1.	De l'apprentissage des déchets à la loi de 1988	582
§ 2.	L'importation et l'exportation.....	583
CHAPITRE 2	LE RÉGIME DU BRUIT	589
SECTION 1	L'ACTION ADMINISTRATIVE ET LE BRUIT.....	590
§ 1.	La police des nuisances sonores.....	590
§ 2.	La prévention des bruits de voisinage.....	593
§ 3.	L'urbanisme et le bruit	595
SECTION 2	LA GESTION JURIDICTIONNELLE DU BRUIT	598
§ 1.	La responsabilité civile et pénale des auteurs de bruit	598
§ 2.	La responsabilité de l'administration	600
A.	La responsabilité de l'administration du fait des bruits qu'elle produit	600
B.	La responsabilité de l'administration pour carence	602
CHAPITRE 3	LES « NUISANCES ESTHÉTIQUES »	605
SECTION 1	L'émergence du droit des paysages.....	605
§ 1.	De 1906 à 1930, la politique de protection des monuments et sites	605
§ 2.	L'élargissement du concept de l'esthétique	607
SECTION 2	VERS UNE EXTENSION DU DROIT À L'ESTHÉTIQUE ?.....	612
§ 1.	La loi Montagne et la loi Littoral : les paysages « caractéristiques » du patrimoine.....	612
§ 2.	Vers un droit du paysage.....	615
A.	L'encadrement paysager des pouvoirs d'urbanisme	616
B.	L'encadrement paysager des aménagements ruraux.....	621
INDEX		625

Droit de l'environnement

Le droit de l'environnement est une matière désormais reconnue. Avec les derniers acquis du processus de Grenelle, il intègre et imprègne toutes les autres branches du droit, du droit de la construction au droit des transports.

La 7^e édition du « Droit de l'environnement » expose, comme les précédentes, les sources et les principes de la matière, analyse le droit de la protection de la nature, de l'eau et de l'air, et les différents régimes qui gouvernent nos sociétés de marché dans un contexte de « développement durable ».

Elle intègre les réformes récentes touchant le domaine (lois Grenelle 1 et 2) et resitue les grands enjeux des dix prochaines années dans leur contexte international et européen, mais aussi philosophique, politique et économique.

Chaque propos est illustré par des exemples permettant d'appréhender la matière à partir de cas emblématiques et concrets.

L'ouvrage est destiné tant aux étudiants juristes et politistes de Master qu'aux étudiants de toutes les disciplines désireux de s'initier aux arcanes du « développement durable », ainsi qu'aux avocats et autres praticiens du droit et aux associations ou aux élus.

RAPHAËL ROMI est professeur agrégé de droit public. Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nantes, il est titulaire d'une Chaire Jean Monnet de Droit européen de l'environnement. Il exerce actuellement les fonctions de conseiller du président de l'Université de Nantes pour le développement durable et dirige un Master de Droit de l'environnement et du développement durable. Il est co-président du Comité de rédaction de la revue *Droit de l'environnement*. Il a participé et participe à divers titres à la gestion de nombreux dossiers emblématiques du droit de l'environnement (Erika, Prestige, Xynthia, etc.).



Prix 38 €

ISBN 978-2-7076-1649-4

www.lextenso-editions.fr